



Pour que la France soit encore une puissance maritime

Bernard Planchais

Ancien directeur général délégué de DCNS (Naval Group),
Créateur et premier président du Pôle de compétitivité Mer Méditerranée

Jean-François Tallec

Membre de l'Académie de marine
Administrateur de l'Institut français de la mer

La décision de lancer l'élaboration d'une stratégie France Mer 2030, prise récemment par le Secrétaire d'État chargé de la mer, doit être saluée.

À notre sens elle répond à un triple constat :

- la mer sauvera la terre : c'est en se tournant vers la mer que l'humanité du XXI^e siècle inventera les solutions pour sa survie, en y trouvant les ressources et les espaces nouveaux dont elle a besoin mais aussi en apprenant à travailler collectivement à sa protection ;
- la montée des périls : nombreux sont les pays qui l'ont compris et cherchent à s'approprier espaces et ressources et à faire de la conquête de la mer l'instrument de leur puissance sur la scène internationale ;
- face à ces deux premiers constats les atouts de la France sont nombreux et divers : ZEE, outre-mer, entreprises, recherche. Mais ils sont menacés par le déclassement et les ambitions de nos compétiteurs. La poursuite du chemin actuel ne suffit donc pas. Il faut une politique volontariste.

L'initiative du Secrétaire d'État est donc particulièrement opportune.

La mer sauvera la terre ...

Le monde a connu plusieurs révolutions économiques et industrielles, la plus récente étant la révolution numérique. La prochaine pourrait être la révolution maritime, déjà engagée et dont la montée en puissance ne cesse

Géopolitique

Pour que la France soit encore une puissance maritime

de s'accélérer. La mer est non seulement la clé d'un futur commun à l'humanité, mais elle est aussi le nouvel espace de développement de la planète.

Si le rôle des océans dans l'économie mondiale est mieux perçu (importance du commerce maritime, de la pêche et de l'aquaculture, des flux d'informations véhiculés par les câbles sous-marins), la part des activités économiques maritimes dans l'économie mondiale est en revanche moins connue. L'OCDE estime qu'en 2030 les activités générées par l'océan pourrait doubler de volume pour atteindre 3 000 milliards de dollars (Rapport 2016).

De nouveaux secteurs industriels vont en effet poursuivre leur émergence à l'horizon des prochaines décennies. Ces secteurs concerneront principalement les technologies (infrastructures, drones et robots, numérique...) nécessaires à l'exploration et à l'exploitation des ressources océaniques (énergies renouvelables, ressources halieutiques, bio-technologies, ressources minérales), ainsi qu'à la sûreté des espaces maritimes dans lesquels elles s'exercent.

À l'instar de ce qui s'est passé avec les technologies de l'information, ces nouveaux secteurs industriels, de dimension internationale, seront créateurs de richesses et d'emplois pour les entreprises qui auront su se positionner. L'enjeu pour la France consiste dès lors à accompagner la croissance des leaders français, appuyé d'ailleurs par un riche tissu de start-up et de PME, et à faire germer les futurs champions français de la mer comme le sont aujourd'hui Google ou Apple dans le monde de l'internet : des centaines de milliers d'emplois exaltants pour nos jeunes, les perspectives de développement de nos Outre-mer en sont aussi les enjeux.

Si on la protège ...

Le développement de l'économie maritime ne pourra se faire sans mettre au plus haut niveau de nos priorités la protection du milieu marin, facteur de stabilité du climat et du maintien de la formidable biodiversité des océans.

Mais la connaissance que nous avons de la mer, de ses mécanismes d'évolution, des interactions avec l'atmosphère et avec nos activités humaines, de la vie à grande profondeur, est encore très limitée. La recherche sur ces thèmes est une priorité non négociable pour accompagner un développement maîtrisé des activités humaines en mer.

- Les océans absorbent 90 % des excès de chaleur et 25% du CO₂ produit. Ils sont encore un puissant régulateur de la température de la terre mais jusqu'à quand ? Quelles sont les limites ?



- Les océans fournissent 50 % de l'oxygène que nous respirons mais sa production pourrait dépendre de la qualité de l'eau et en particulier de son acidité.
- La montée du niveau des océans est un enjeu majeur pour le littoral. Compte tenu des impacts sur les infrastructures côtières et le risque de disparition d'états insulaires, il est nécessaire d'établir des modèles d'évolution plus précis, pour planifier les mesures à prendre. Les enjeux financiers sont potentiellement considérables (plusieurs centaines de milliards d'euros), et la mise en place des moyens ne pourra pas s'improviser.

La mer ne doit plus être la « poubelle de la terre ». Nos comportements irresponsables ont créé le 7^e continent (des îles de déchets qui se développent au milieu des océans). L'objectif de faire disparaître ces déchets doit être un objectif majeur de la recherche de solutions techniques, industrielles et politiques.

Dans le cadre d'une nécessaire coopération

La prise en compte de ces enjeux est une formidable opportunité pour faire de la « révolution maritime » qui s'engage un nouveau modèle de développement reposant sur une responsabilité sociale et environnementale qui serait un exemple pour l'ensemble de l'économie mondiale.

L'accord pour la protection de la haute mer, récemment signé sous l'égide de l'ONU par 51 pays qui devront le ratifier formellement, est à saluer.

Des atouts français de premier plan

La France dispose d'atouts déterminants : la deuxième zone économique exclusive du monde lui assurant une présence sur tous les océans, une recherche scientifique parmi les plus avancées, des industriels (de la *start-up* aux grands groupes) aux premiers rangs mondiaux, des organismes de formation reconnus, des armateurs de taille internationale, une Marine nationale déployée sur tous les océans, des côtes appréciées des touristes et des plaisanciers, une diplomatie active et des professionnels reconnus dans tous les secteurs des services (finance, assurance, droit). Ensemble, ces acteurs représentent déjà 91 milliards d'euros (valeur de production) et 355 000 emplois directs¹.

Les filières maritimes sont à la croisée de nombreuses industries non maritimes essentielles à la vie économique et à l'organisation de notre société. Ainsi, le maritime n'est pas un secteur déconnecté. Il est un facteur de développement pour de nombreuses industries terrestres (agriculture, alimentation,

1. Source Cluster Maritime Français 2022

Géopolitique

Pour que la France soit encore une puissance maritime

BTP, santé) et doit être envisagé dans ce qu'il apportera à l'ensemble de l'économie de notre pays. Voici quelques exemples de secteurs stratégiques pour le futur et qui pourraient s'inscrire dans une réindustrialisation engagée résolument par la France :

- Alimentation : avec un déficit de plus de 3 Mds €, il faut que la France retrouve l'équilibre de sa balance commerciale en produits de la mer. La France qui importe 80% du poisson qu'elle consomme, tout en étant un des leaders mondiaux dans l'élevage, devrait se fixer l'objectif de rétablir l'équilibre de sa balance commerciale d'ici 5 à 10 ans ;
- biotechnologies : les biotechnologies marines apportent des solutions dans les domaines de la santé (lutte contre le cancer, traceurs médicaux, cicatrisation, greffes), de la cosmétique, des biomatériaux, des bio-carburants. La France possède de nombreux pôles de recherche et d'entreprises innovantes dans ce domaine, et notamment dans la valorisation des algues ;
- énergies marines : la France se met enfin en situation de rattraper son retard.

Mais les positions de la France sont menacées. Nombreux sont les pays qui ont compris les enjeux que représente la maîtrise des océans et s'organisent pour les relever, nous conduisant à faire ce double constat alarmant.

Mais ils sont menacés car certains pays font de la puissance maritime l'instrument de leurs ambitions...

Ces pays ont défini des stratégies maritimes ambitieuses et y consacrent des sommes considérables. Ils ont souvent mis en place des organisations spécifiques pour mettre en œuvre leur stratégie. En voici ci-dessous quelques exemples.

La Chine est certainement le pays qui a poussé le plus loin la logique de développement de l'économie maritime et qui a le plus investi.

Le développement d'une économie maritime fait partie des points-clés des plans quinquennaux depuis le 12^e (2011-2015). Ces plans ont identifié huit domaines relatifs à l'industrie maritime qui auront le soutien de l'État chinois, notamment dans le domaine industriel :

- désalinisation de l'eau de mer,
- nouveaux matériaux issus des océans,
- fabrication d'équipements maritimes,
- bio-ingénierie,
- bio-industrie pharmaceutique,
- énergies marines renouvelables,



- exploration et développement des ressources minières en eaux profondes,
- services maritimes modernes.

L'économie maritime comptait déjà en 2020 pour presque 10% du PNB chinois et employait plus de 35 millions de personnes.

La Chine a non seulement défini une stratégie ambitieuse, inscrite dans la durée, mais elle s'est dotée d'une organisation efficace à la hauteur de sa stratégie. Avec ses revendications territoriales sur la mer de Chine méridionale elle fait aussi du domaine maritime un instrument de puissance internationale. La marine militaire qu'elle construit à un rythme impressionnant (elle dépasse déjà en nombre de navires de surface celle des États Unis) est la preuve de son ambition maritime.

La Turquie : la doctrine de la « Patrie bleue » (Mami Vatan) développée par ce pays utilise les développements économiques liés à la mer, la montée en puissance de sa force militaire, un éventail très large de modes d'action pour assouvir ses ambitions expansionnistes et bousculer l'ordre régional en Méditerranée.

La Marine brésilienne a conçu le concept d'Amazonie bleue (*Amazônia Azul*) pour désigner la vaste zone économique qui recouvre un plateau continental étendu dans l'océan Atlantique où ont été découvertes d'importantes ressources minérales et, en particulier, de gigantesques gisements de pétrole. Il s'agit d'une vision globale incluant l'exploitation des ressources et la montée en puissance des moyens militaires. Il est intéressant de noter que ce concept est devenu une marque enregistrée par la Marine brésilienne auprès de l'institut national de la propriété industrielle du Brésil.

... Et usent en mer d'une violence décomplexée et d'une stratégie du fait accompli.

Les enjeux liés aux espaces maritimes, qu'il s'agisse des flux du commerce mondial, de l'accès aux ressources ou de postures stratégiques sont l'objet d'une compétition inédite : déni de libre passage, annexion et extension artificielle d'îlots, comportement agressif, illégal ou dangereux de bâtiments de combat, d'aéronefs ou de navires d'exploration, menaces sur les réseaux de câbles ou sur les gazoducs sous-marins.

Dans le même temps les trafics illicites se multiplient et la piraterie n'est pas éradiquée.

L'utilisation de flottilles de pêche comme moyen d'intimidation ou l'instrumentalisation d'ONG sont aussi des pratiques fréquentes.

Au total, la recherche de la puissance maritime, dans ses composantes économiques et militaires, par nos compétiteurs, qui n'hésitent pas investir

Géopolitique

Pour que la France soit encore une puissance maritime

mais aussi souvent à utiliser la force et le fait accompli au service de stratégies planifiées, constitue un défi pour nos entreprises, l'intégrité de nos outre-mer, notre Marine et plus généralement le rôle de puissance d'équilibre que la France entend jouer dans le monde.

Sauf à accepter le déclassement de nos ambitions maritimes, il est donc nécessaire d'agir.

Les conditions de la réussite de l'action

Notre propos n'est pas ici d'exposer une stratégie qui nécessiterait un travail en profondeur, appuyé sur une large concertation, mais de poser les conditions qui nous semblent indispensables à la réussite du maintien d'une ambition maritime pour notre pays.

Une politique globale, rassemblant toutes les composantes du fait maritime, se justifie par le cadre d'un milieu spécifique multiforme.

L'accès au milieu spécifique qu'est la mer nécessite un socle solide de compétences, de technologies, de connaissances et de modes de vie, commun à l'ensemble des activités maritimes.

Ainsi, la recherche scientifique, la formation des hommes, la politique industrielle, la protection des activités en matière de sécurité et sûreté, la politique étrangère dans un environnement éminemment international, la protection de l'environnement, le droit de la mer, la mise en valeur des outre-mer, l'interface avec l'activité terrestre, sont autant de domaines communs à des degrés divers à toutes les filières maritimes.

Ne pas les traiter de manière coordonnée conduit à perdre de l'énergie, empêche de résoudre les inévitables conflits d'usage existant entre ces activités, et amène à prendre des dispositions contradictoires nuisibles à l'efficacité.

Au contraire il n'y a que des avantages à les traiter ensemble : gain de temps, harmonisation juridique et fiscale, synergies entre acteurs, complémentarités entre filières différentes, élan commun et création de dynamiques, benchmarking, plateformes de recherche communes, optimisation du potentiel humain. Ils justifient une vision globale de la politique maritime.

L'intervention de la puissance publique est nécessaire.

La mer exige de penser le temps long, de 30 à 50 ans minimum. Même s'il appartient aux entreprises de définir leur stratégie de développement, aucune d'elle ne peut se projeter sur une telle durée. Seul l'État peut formaliser un cap à cet horizon.



Quels que soient leur taille et leur rang mondial, les entreprises ont en effet besoin de trois éléments pour entamer un développement dans une nouvelle activité :

- Qu'un cap clair soit fixé par la formalisation d'une vision stratégique, avec des objectifs quantifiés et mesurables mis en œuvre par une nouvelle forme de planification, associant public et privé. Le retour du Plan n'est-il pas souhaitable ?
- Que l'État s'organise pour piloter et assurer la cohésion de l'ensemble des politiques publiques qui découlent de cette vision et de la feuille de route associée.
- Que le cadre, notamment juridique et fiscal et financier, de leur activité, soit précisé, sécurisé et stable dans la durée et qu'elles puissent aborder à armes égales la compétition internationale.

Il revient aussi à l'État, en lien avec les acteurs économiques, de stimuler la recherche, de former les hommes, d'appuyer les initiatives par sa politique internationale, d'assurer la sécurité des activités dans un milieu où les menaces se multiplient et d'être le garant d'un développement durable. Nous retrouvons là plusieurs des thèmes transversaux à toutes les filières.

Une vision stratégique est indispensable

La France a su dans le passé se positionner comme un acteur de premier plan dans les domaines aéronautique, nucléaire et spatial. Ces succès sont le résultat d'une vision et d'une impulsion stratégique au plus niveau de l'État relayée, au fur et à mesure que les marchés se sont créés, par les entreprises concernées.

Le développement de l'économie maritime dans un cadre respectueux de l'environnement, compte tenu de ses caractéristiques (complexité du milieu, enjeux stratégiques internationaux, investissements sur le très long terme...) impose, comme pour ses succès passés, la mise en place d'une vision stratégique nationale de long terme à la hauteur des enjeux pour notre pays.

Pour réussir, cette vision stratégique doit s'appuyer sur quatre piliers :

- Constituer une véritable stratégie, c'est à dire fixer des objectifs clairs, chiffrés, représentant l'aboutissement de feuilles de route réalistes et, puisque les ressources sont rares, expliquant ce à quoi on renonce. Cette stratégie doit être connue et publiée.
- Recevoir l'adhésion de la nation, ou, pour le dire autrement, être un axe mobilisateur et un sujet de fierté pour notre pays, en particulier notre jeunesse. Il faut donner à chaque Français la conscience de participer à une cause planétaire supérieure : la mer est la clé de la survie des terriens et le développement maritime doit être une

Géopolitique

Pour que la France soit encore une puissance maritime

véritable percée écologique. Il s'agit aussi de défendre la puissance géostratégique que son empreinte maritime confère à notre pays. Portée au plus haut niveau de l'État, la vision stratégique sera adoptée par le Parlement qui suivra chaque année son avancement.

- Être mise en œuvre selon une méthodologie de projet et une culture du résultat. Mettre en place des équipes de projet, dotées de moyens propres, aptes à faire sauter les points bloquants, dirigées par des responsables jugés sur leurs résultats, réunissant en leur sein des acteurs publics et privés.
- Être sincèrement ouverte au partenariat européen voir à la collaboration avec d'autres pays du monde qui le souhaiteraient, à condition que l'éventuel défaut ou lenteur de ce partenariat ne soit pas un alibi à l'inaction.

La France de l'après-guerre a été capable de se doter en peu d'années, grâce à une volonté politique déclinée en feuilles de route, dont la mise en œuvre était suivie au plus haut niveau de l'État, d'industries nucléaire, aéronautique, spatiale.

Le projet France Mer 2030 porte une ambition du même ordre. Mais il se rapporte à une filière d'une nature particulière, la mer. Elle porte sans doute une part majeure des espoirs de l'humanité.

Institut Français de la Mer

47, rue de Monceau - 75008 Paris

Tél.: 01 53 89 52 08 - association.assifm@sfr.fr

Rejoindre et soutenir l'IFM



Promouvoir sans relâche les activités maritimes, réunir tous les responsables maritimes, faire entendre et respecter la voix de tous ceux pour qui la mer est une priorité, tels sont les objectifs majeurs de l'Institut Français de la Mer, le « Parti de la Mer ».